



## SERVICE VOIRIE

79 rue Pierre Sémard 92320 CHATILLON

☎ 01 58 07 15 71

✉ [st.voirie.secretariat@chatillon92.fr](mailto:st.voirie.secretariat@chatillon92.fr)

La demande devra être envoyée au minimum 2 semaines avant la date souhaitée à l'adresse mail ci-dessous.

### DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC BENNE

#### LE DECLARANT

M.                       Mme                       Société (N° de Siret : .....)

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Mail : .....

#### INFORMATIONS NECESSAIRES

Adresse de chantier : .....

Longueur de la benne : ..... Surface occupée (en m<sup>2</sup>) .....

A compter du : ..... jusqu'au : .....

Soit.....jour(s)

#### DROITS DE VOIRIE

Par délibération n° 2023/119 du 27/09/2023, la redevance pour l'installation temporaire d'une benne sur le domaine public est fixée à **4 euros par jour et par m<sup>2</sup>**.

#### ENGAGEMENT DU DECLARANT

**Je m'engage à régler la totalité des redevances de voirie relatives à la présente demande et déclare avoir pris connaissance des tarifs en vigueur à la date de la permission demandée.**

Je m'engage à avertir le service voirie en cas de non utilisation de la permission accordée, au plus tard 2 jours avant la date du début de la permission. A défaut, la redevance reste exigible.

Le règlement s'effectuera par chèque ou par virement à réception de la facture.

DATE :

NOM ET SIGNATURE :